



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen Agricole
pour le Développement Rural



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



L'Europe investit dans les zones rurales

N° de dossier OSIRIS : 706 16 DT 083 0134	Date de signature du contrat : 0 3 0 3 2 0 1 7
---	---

Site(s) Natura 2000 :	
FR 9_ 3_ 0_ 1_ 6_ 2_ 2_ - Libellé du site Natura 2000 : ...Plaine et Massif des Maures	
Code action DOCOB : F03i	Intitulé de l'action du DOCOB : Mise en œuvre de la régénération dirigée en faveur du Chêne liège
Priorité DOCOB : P1 <input checked="" type="checkbox"/> ; P2 <input type="checkbox"/> ; P3 <input type="checkbox"/>	
Objectifs de l'action	<p>L'objectif de la mesure est de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la régénération progressive du chêne liège (trouées de 0,25 ha) en mettant la priorité sur le dégagement de la régénération acquise identifiée sur site et en conservant des bouquets d'arbousiers (intérêt pour la biodiversité) - Cette rénovation a consisté à augmenter la densité de tiges de Chêne-liège pour augmenter le couvert de la strate arborée et ainsi faire régresser le maquis. Pour cela, il faut favoriser la régénération végétative par un débroussaillage d'ouverture en plein dans les trouées. - Maintenir l'habitat de forêt à Quercus suber et conserver les espèces qui y vivent, permettent d'avoir une mixité d'essences adaptées et ainsi favoriser la biodiversité également. - Contrecarrer la régression de la suberaie
Habitat concerné	<p><i>Habitats d'intérêt communautaire (Nom/Code)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Forêts à Quercus suber (9330)
Localisation de l'action	Commune de Gonfaron, Pignans, secteur Carmaures - cartographie du contrat ci-dessous.
Surface engagée par l'élément et total (Ha, MI, Pt)	2,90 ha.....
Résultats	<ul style="list-style-type: none"> -Réouverture du milieu -Dégagement de la régénération naturelle déjà acquise -l'existence de régénération végétative n'est pas encore visible, ainsi un repérage sera réalisé le printemps 2019

Montant de l'aide réellement supporté en €	Montant total de l'aide au titre Natura 2000 = 10 865,62€, repartí de manière suivante : 8 700,00 € HT pour les travaux 844,72 € pour le suivi de chantier en régie 1 320,80 € pour les frais professionnels de déplacement
Financeurs	Etat : 47% Europe (FEADER) : 53% - 5 758,73€
Calendrier de mise en œuvre	Les travaux ont été réalisés l'hiver 2017/2018, plus précisément du 15 novembre au 20 décembre 2017.

